Montpellier Méditerranée Métropole

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 11 juillet 2022

Montpellier Méditerranée Métropole, Enedis et EDF signent un nouveau contrat de concession au cœur des enjeux écologiques pour 25 ans

Le 11 juillet 2022, Montpellier Méditerranée Métropole, Enedis et EDF ont officialisé la signature du renouvellement du contrat de concession d'électricité pour une durée de 25 ans sur le territoire des communes de Montpellier, Baillargues, Castelnau-Le-Lez, Le Cres, Fabrègues, Montferrier-sur-Lez, et Perols. Une confiance réaffirmée pour apporter un service public de qualité aux habitants, entreprises et acteurs locaux de la Métropole et favoriser la mise en œuvre de la transition sociale et écologique sur le territoire métropolitain.

RESILIENCE DU RESEAU ET QUALITE DE L'ELECTRICITE : UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUSE

Montpellier Méditerranée Métropole et Enedis ont défini pour les 25 prochaines années des axes d'investissements pour garantir un service de qualité sur le périmètre de la concession. La perspective d'un investissement estimé à 280 millions d'euros sur 25 ans qui va permettre d'accompagner la dynamique du territoire et concourir sur la durée du contrat à améliorer la résilience du réseau dans un contexte accru d'électrification des usages et de développement des énergies renouvelables.

Le contrat de concession intègre ainsi un Schéma Directeur des Investissements (SDI) dont les ambitions sur la durée du contrat permettront de maintenir le bon niveau de qualité d'alimentation sur la concession et d'accompagner le développement économique et la transition écologique du territoire grâce au renouvellement ciblé des réseaux HTA et BT notamment. Une attention particulière sera également portée au maintien de la performance globale des postes sources afin d'accompagner la transformation du territoire métropolitain dans ses ambitions d'intégration des énergies renouvelables.

En complément, Enedis s'est engagée pour les 4 prochaines années à investir 18M€ sur le réseau dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour le renouvellement ciblé du réseau, son renforcement et sa modernisation pour améliorer, notamment, la réactivité de l'exploitation. Ces investissements permettront ainsi d'améliorer la qualité de fourniture et l'état du patrimoine dans la durée en visant une durée de coupure moyenne inférieure à 25,7 min par an et par client en fin de contrat (hors coupure du réseaux RTE et aléas climatiques) contre 29.2 min précédemment. Le taux d'incident sur les lignes à haute tension passera de son côté de 4.5 à 3.5 incidents sur 100kms de lignes.

Les nouvelles solutions déployées permettront la détection de pannes sur le réseau avant même que celles-ci ne surviennent, une meilleure gestion face aux aléas climatiques et l'intégration des nouveaux usages de l'électricité : autoconsommation collective, mobilité électrique…

Enfin, pour accompagner la collectivité dans la gestion du risque inondation, Enedis s'engage à :

- Etudier la situation particulière du poste source de Fréjorgues, situé en zone de plans de préventions des risques inondation (PPRI)
- Équiper plusieurs postes de transformation situés en zone inondable de tableaux submersibles.
- Equiper une soixantaine de postes de capteurs connectés pour détecter le niveau des crues dans les ouvrages. Ce dispositif facilite l'exploitation du réseau en cas d'inondation et permet de réduire le temps de dépannage des clients impactés par la coupure.
-

Avec la numérisation du réseau électrique (smart grids), les expérimentations et l'industrialisation de solutions à base de datas, Enedis s'engage à accompagner la transition écologique de Montpellier Méditerranée Métropole. Par exemple, « un tableau de bord électrique citoyen » est expérimenté dans l'éco quartier Eureka. Cette solution innovante est basée sur les capteurs déployés par Enedis et sur les cas d'usage imaginés par la métropole. Il permet de suivre notamment la consommation et la production énergétique, la part d'autoconsommation, afin de co-construire avec les citoyens, entreprises et acteurs locaux la transition énergétique à l'échelle du quartier Eureka.

Ce nouveau contrat de concession et ces 280M€ d'investissements démontrent notre volonté commune d'améliorer l'efficacité du réseau de distribution électrique du territoire, de réduire les coupures et de tendre vers une consommation électrique plus sobre. Répondre aux enjeux climatiques mais aussi au défi énergétique sont au cœur de notre action et a servi de fil rouge des négociations que nous avons voulu exigeantes avec nos concessionnaires.



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

UN PARTENARIAT RENFORCE AVEC ENEDIS SUR DES ACTIONS CONCRETES AU SERVICE DES GRANDS ENJEUX DE LA METROPOLE MONTPELLIERAINE

- Montpellier Méditerranée Métropole et Enedis, gestionnaire du réseau public d'électricité sur le territoire, ont saisi l'occasion pour renforcer durablement leurs relations partenariales sur l'ambition commune et majeure de contribuer à la transition écologique du territoire.
- Pour cela, le cadre partenarial est dessiné pour les années à venir, des actions concrètes et novatrices ont été définies et seront engagées dès les prochains mois sur le territoire suivant les 3 axes: Transition climatique, innovation et territoire attractif et solidaire.

Ce processus de négociation exigeant a permis de renouveler une relation de confiance entre la Métropole de Montpellier et Enedis et de renforcer le dialogue entre nos équipes. Avec ce contrat de concession et la convention de transition sociale et écologique, nous prenons des engagements ambitieux pour accompagner le territoire dans sa transition écologique. Ensemble, nous souhaitons par exemple impulser des actions pédagogiques sur la maitrise de l'énergie, notamment en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat. Nous prenons également des engagements en matière de RSE : électrification de la flotte de véhicules Enedis, réduction de l'empreinte carbone des chantiers.

Marianne Laigneau,
Présidente du Directoire d'Enedis

EDF S'ENGAGE AUPRES DES CLIENTS BENEFICIAIRES DES TARIFS REGLEMENTES DE VENTE DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

- La relation clients d'EDF repose sur une qualité de service d'excellence avec un réseau national de Centres de Relation Clients 100% basés en France et des prestations individualisées : un accueil des clients multi canal, des modalités de facturation et de paiement souples et personnalisées…
- EDF réaffirme son implication pour accompagner les clients en difficultés de paiement et mener des actions autour de la maitrise de l'énergie afin de les aider à maitriser et réduire leurs consommations ainsi que leurs factures.
- EDF rappelle son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique. EDF est le premier contributeur, après les collectivités territoriales, aux Fonds Solidarité Logement. Pour le département de l'Hérault, EDF participe au financement du FSL à hauteur de 730 000 €. L'étroite collaboration entre les acteurs sociaux, comme Médiation FACE HERAULT à Montpellier, et les 40 experts solidarité de la Direction Commerce EDF Méditerranée permet d'accompagner avec des solutions sur-mesure nos clients les plus vulnérables.

> EDF est très attachée à cette relation concessionnaire qui permet l'égalité d'accès au service public, traduit un niveau d'excellence dans le service apporté et une attention particulière envers nos clients, notamment les plus vulnérables. Je me félicite de la confiance renouvelée de Montpellier Méditerranée Métropole avec la signature de ce nouveau contrat de concession qui prévoit de renforcer notre accompagnement dans la transition écologique et solidaire.
>
> **Yann des Longchamps,**
> **Directeur régional d'EDF Commerce**

A PROPOS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau
de distribution d'électricité. Elle innove, développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24 et 7j/7 et l'ensemble des interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité.

Dans le cadre du contrat de concession, EDF est le fournisseur d'électricité aux clients bénéficiaires des tarifs réglementés de vente (Tarif Bleu). La qualité du service rendu par EDF repose sur la complémentarité entre le numérique et l'humain avec notamment un réseau national de centres de relations clients, soit 5 000 conseillers clients tous basés en France. EDF aide ses clients à maîtriser leurs consommations et leurs factures, avec une attention particulière pour ceux en situation de précarité énergétiqueFBHD

Contact presse Montpellier Méditerranée Métropole
Nicolas PEREZ
06 34 62 08 87
ni.perez@montpellier3m.fr

Contact presse Enedis
Ludivine SEYEUX
06 11 26 23 31
Ludivine.seyeux@enedis.fr